

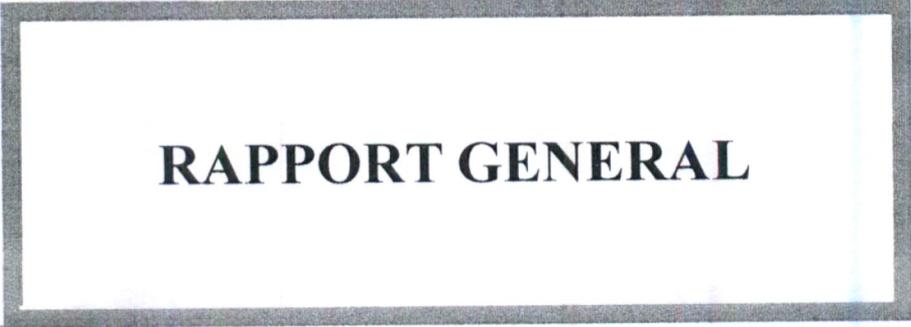
***ASSOCIATION SEARCH FOR
COMMON GROUND***

***RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXERCICE 2012***

Juin 2013

SOMMAIRE**RAPPORT GENERAL****ETATS FINANCIERS AU 31/12/2012**

- BILAN	1 – 2
- ETAT DE RESULTAT	3
- ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	4
- NOTES AUX ETATS FINANCIERS	5 – 11



RAPPORT GENERAL

MESSIEURS LES ABONNES DE L'« ASSOCIATION SEARCH FOR COMMON GROUND »

**OBJET : RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012.**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de l' « **Association Search For Common Ground** » arrêtés au 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport.

Les états financiers ci-joints, couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, font apparaître un total bilan net de 61 504 DT.

I- Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de l'« **Association Search For Common Ground** » au 31 Décembre 2012. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité du comité directeur de l'association. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque

Société d'expertise comptable

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

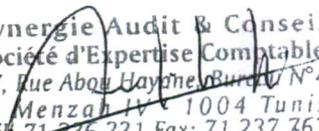
que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l' « **Association Search For Common Ground** » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2012 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 4 juin 2013

Synergie Audit et Conseil


Synergie Audit & Conseil
Société d'Expertise Comptable
17, Rue Abou Haymeur N°4
El Menzah IV 1004 Tunis
Tél: 71 236 331 Fax: 71 237 763